

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 13 juillet 2016

Communiqué de presse

Résultats des examens 2016 de l'enseignement agricole : d'excellents résultats pour les filières scientifiques, technologiques et professionnelles agricoles

La Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (D.A.A.F.) de la Martinique présente les résultats de la session 2016 des examens de l'enseignement agricole. Parmi les 328 candidats qui se sont présentés aux examens de l'enseignement agricole, 291 ont été admis. Le taux de réussite général des candidats s'établit à 88,72 %, soit par filière et par voie de formation :

Formation initiale :

- Diplôme National du Brevet : 83 %
- CAP agricole : 96 % [\[1\]](#)
- BEP agricole : 95 % [\[2\]](#)
- Bac pro : 94 %
- Bac techno : 86 %
- Bac Général série S : 100 %
- Btsa APV : 73 % [\[3\]](#)

Formation continue et apprentissage :

- Btsa DARC : 26%

Jaques HELPIN, Directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la Martinique, adresse aux diplômés toutes ses félicitations, ainsi que ses vœux de réussite dans leurs projets professionnels ou pour la poursuite de leurs études, et aux communautés éducatives ses remerciements pour leur implication.

Correspondant DAAF:

- Monette MARIE-LOUISE Téléphone :05 96 71 21 19

[\[1\]](#) CAPA : Certificat d'aptitude professionnelle agricole

[\[2\]](#) BEPA : Brevet d'études professionnelle agricole

[\[3\]](#) BTSA : Brevet de technicien supérieur agricole

Contacts réservés aux médias :

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine Anglionin, 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr



Retrouvez l'actualité des services de l'Etat sur :
www.facebook.com/prefet.martinique/
www.martinique.pref.gouv.fr/